

Echo de Notre-Dame de la Garde
Semaine Religieuse de Marseille

N° 1704 – 1705 – 1706 – 1707

N° 1708 – 1709 – 1710

N° 1919

N° 1935 – 1936

N° 1946

N° 1955

N° 1960 – 1961

Août 1914

Septembre 1914

Septembre 1918

Janvier 1919

Mars 1919

Juin 1919

Juillet 1919

Le Clergé de France et la Mobilisation

“Il reste les Curés” - Mgr l'Evêque de Gap

Aux Prêtres démobilisés

Décret de la Consistoriale sur la Démobilisation du
Clergé

Le Clergé à la Guerre – Le Livre d'Or

L'Eglise de France pendant la Grande Guerre



Le Clergé du Diocèse de Marseille et la Mobilisation

Au moment où nous écrivons ces lignes, 80 prêtres du diocèse sont partis, d'autres ont été avisés d'attendre un nouvel ordre. On sait que le nombre des prêtres appartenant au diocèse de Marseille est à peine de trois cents.

Parmi nos confrères mobilisés, les Curés d'Allauch, de Saint-Savournin, de Cadolive, de la Bourine, de Château-Gombert, de Montolivet, de Gréasque, de Gémenos, de Sainte-Roseline-La Bédoule, de la Destrousse, de Belcodène, de Cuges, de la Croix-Rouge, des Olives, du Merlan, du Roucas-Blanc, des Camoins, de Saint-Joseph (*Extra-Muros*) et du Canet.

Tous ces prêtres pourront être à la disposition de nos chers soldats qui pour être leurs collègues au service de la Patrie, ne cesseront pas d'être leurs fils en tant que catholiques, ils pourront leur donner tous les secours spirituels et il est à peine besoin de le dire, ils s'empresseront de le faire pendant toute la campagne. Dieu tire ainsi le bien d'un mal, et les secours religieux seront assurés avec plus d'abondance que par les seuls aumôniers dont le nombre — on l'a fait remarquer lors de la discussion de la loi — est fort insuffisant pour cette masse de soldats.

Quant aux 19 paroisses privées de leur chef, l'Autorité diocésaine a pris les mesures nécessaires pour y assurer le soin des malades, l'administration des sacrements et le service des messes, les dimanches et fêtes.

Les Aumôniers Militaires pendant la Guerre de 1870

Leur présence fut pour l'armée un inestimable bienfait. Confondus dans les rangs des soldats, partageant leurs fatigues et leurs misères, ils faisaient à pied, à travers la neige ou les champs détrempés par la pluie, ces longues marches forcées, dont on se reposait le soir en s'étendant au hasard dans la boue ou sur la terre glacée. Leur bagage était des plus réduits : un sac militaire où se trouvaient le rituel, l'étole, la boîte aux saintes huiles et la lanterne sourde pour aller la nuit à la recherche des blessés. « Parfois, raconte l'un d'eux, on voyait le prêtre et le soldat cheminer côte à côte, comme absorbés dans un entretien intime; la main du prêtre s'élevait discrètement pour tracer la croix; la tête du soldat en marche s'inclinait un instant sous le pardon; puis les deux mains se serraient dans une chaude étreinte et le soldat courait reprendre sa place, le cœur léger, prêt à dire à la mort : Viens si tu veux, je ne te crains plus. »

Sur le champ de bataille, l'aumônier est là aussi, impassible au milieu de la mitraille : il relève les blessés, il absout les mourants; parfois même il encourage les soldats prêts à faiblir et les ramène à l'ennemi. Ainsi firent, pour ne nommer que ceux-là : à Sedan, l'abbé Lanusse; sous Metz, l'abbé Rambaud; à l'Hay, l'abbé du Marallac'h, et à Buzenval, l'abbé Allard que la Commune fusilla plus tard. Combien de prêtres furent blessés en exerçant leur ministère sublime! Alors transportés à l'ambulance, ils oubliaient vite leurs souffrances, et le peu qui leur restait de forces, ils l'employaient à soulager les autres. Un certain nombre furent tués face aux Prussiens, Ils tombèrent sans bruit au coin d'un bois, dans le sillon où ils soutenaient l'agonie solitaire de quelque enfant du peuple ou du dernier descendant d'une race de preux. De ce nombre, l'abbé Gros, vicaire à Saint-Ambroise, tombé sur le plateau d'Avron; l'abbé Fouqueray, vicaire de Montfort, tué à Patay; les abbés Blanc, Le Goavec et bien d'autres.

Quand le combat a pris fin, on voit l'aumônier parcourir le champ de bataille, battre les bois et les champs à la recherche des blessés. Promenade lugubre et dangereuse, car souvent l'ennemi est là tout près, les balles sifflent

dans l'obscurité. Qu'on lise à ce sujet les saisissants récits de l'abbé de Meissen-aumônier de la division Metman. Mais quelle joie de pouvoir ranimer un mourant, de l'absoudre, et, s'il est possible, de le porter à l'ambulance!

R. P. LECANUET.

Nouvelles en peu de mots

A Rome, le 31 juillet, mort du cardinal Lugari, âgé de 68 ans, très versé dans les études archéologiques.

D'après une dépêche reçue de Paris, le Ministre de l'Intérieur aurait suspendu l'application des derniers décrets relatifs à la fermeture et à la dissolution de Congrégations religieuses. — L'Evêque de Grenoble a visité et secouru les victimes des inondations, particulièrement nombreuses à Cherralon, il écrit en leur faveur une lettre touchante et ouvre une souscription. — L'un des plus gros scandales de ces derniers jours c'est l'acquiescement pur et simple de M^{me} Claretie dite Caillaux qui assassina, avec préméditation, le directeur du « Figaro ». — Peu après, assassinat du chef du parti socialiste, la veille, dans son journal, M. Jaurès, certain que la guerre allait éclater, avait écrit un véritable manifeste où il reniait, en définitive, à cette heure si graves utopies antimilitaristes. — M. Fiat, supérieur général des Lazaristes depuis 1878 a donné sa démission, à cause de son grand âge. M. Villette, procureur général de la Congrégation a été élu à sa place et devient par là même directeur général de l'autre famille de saint Vincent de Paul, les Filles de la Charité. M. Villette a 59 ans.

N°1704

09 août 1914

Le Clergé de France et la Mobilisation

Voici encore quelques chiffres à ajouter aux neuf que nous avons déjà donnés :

De l'archidiocèse d'Aix, 50 prêtres partis sur un total de 240. — Constantine, 30 curés, et notre confrère de la *Semaine* ajoute : La pénurie déjà grande de prêtres ne permettra que difficilement l'organisation d'un service régulier dans les paroisses ainsi privées de leurs pasteurs; — A Grenoble, 300; — A Reims, 206, et notre confrère de la *Semaine* ajoute : Des régions entières vont se trouver sans aucun service religieux. C'est vraiment une grande misère; — dans le nouveau diocèse de Lille, 375; — A Cambrai, à Arras, un peu plus de 300; — A Montpellier, le chiffre énorme de 77 paroisses sont privées de leur curé; à ce nombre de mobilisés, il faut ajouter 46 autres prêtres, aumôniers, professeurs ou vicaires; — A Laval, 160 prêtres; — A Séez, près de 200; — A Orléans, 178 prêtres et 22 séminaristes. — Saint-Flour, 160; — Besançon, 300; — Digne, 100, presque tous curés; — Vannes, 350 et 75 séminaristes; Rouen, 180.

N°1706

23 août 1914

Au sujet des Prêtres Soldats

Voici les décisions importantes qui résultent d'une réponse de la Sacrée Pénitencerie, adressée, le 12 mars 1912, à S. G. Mgr l'Evêque de Verdun :

1° Tout soldat convoqué à la guerre, c'est-à-dire atteint par l'ordre de mobilisation, peut, par le fait même, être assimilé à ceux qui sont en danger de mort, de telle façon qu'il puisse être absous par n'importe quel prêtre présent.

2° La Sacrée Pénitencerie, dans sa bienveillance, accorde aux prêtres soldats, toutes choses égales d'ailleurs, le droit de célébrer la messe et d'administrer les sacrements au milieu des opérations militaires nonobstant l'irrégularité qu'en combattant ils ont peut-être encourue; mais après la guerre, ils devront recourir à l'autorité compétente. Rien ne s'oppose, d'autre part, à ce que les prêtres eux-mêmes et les autres clercs soldats, malgré l'irrégularité dans laquelle ils seraient peut-être tombés, soient admis aux sacrements.

3° Pendant la durée de la guerre et de sa préparation prochaine, les clercs engagés dans les ordres sacrés et touchés par l'ordre de mobilisation pour s'enrôler dans l'armée active ou dans le corps des infirmiers sont exempts de la loi de l'office divin.

Le Clergé de France et la Mobilisation

Voici encore quelques chiffres à ajouter aux neuf que nous avons déjà donnés :

De l'archidiocèse d'*Aix*, 50 prêtres partis sur un total de 240. — *Constantine*, 30 curés, et notre confrère de la *Semaine* ajoute : La pénurie déjà grande de prêtres ne permettra que difficilement l'organisation d'un service régulier dans les paroisses ainsi privées de leurs pasteurs ; — A *Grenoble*, 300 ; — A *Reims*, 206, et notre confrère de la *Semaine* ajoute : Des régions entières vont se trouver sans aucun service religieux. C'est vraiment une grande misère ; — dans le nouveau diocèse de *Lille*, 375 ; — A *Cambrai*, à *Arras*, un peu plus de 300 ; — A *Montpellier*, le chiffre énorme de 77 paroisses sont privées de leur curé ; à ce nombre de mobilisés, il faut ajouter 46 autres prêtres, aumôniers, professeurs ou vicaires ; — A *Laval*, 160 prêtres ; — A *Séez*, près de 200 ; — A *Orléans*, 178 prêtres et 22 séminaristes. — *Saint-Flour*, 160 ; — *Besançon*, 300 ; — *Digne*, 100, presque tous curés ; — *Vannes*, 350 et 75 séminaristes ; *Rouen*, 180.

N°1706
23 août 1914

N°1705
16 août 1914



Les Religieux et la Mobilisation

On estime à environ 380 le nombre des *Jésuites* enrôlés sous les drapeaux. Plus de 60 *Capucins*, arrivés de Belgique, n'ont fait que traverser Paris, et sont partis pour la frontière de l'Est. Le nombre total des fils de saint François mobilisés est d'environ 200.

De Besalu, en Espagne, 32 *Bénédictins* sont arrivés ensemble, parmi eux, dom Augustin, capitaine de hussards.

De la Trappe de Notre-Dame-des-Neiges, 22 moines sont partis, parmi eux, le Révérendissime Père Abbé.

Il y a sous les drapeaux au moins 100 *Oblats* et autant de Pères *Maristes*.

Des Frères des Ecoles Chrétiennes, ceux qui ont de 20 à 48 ans, sont accourus de tous les points de l'horizon où ils étaient exilés. En outre, le Secrétaire-Général a offert au Ministre de la Guerre un vaste local avec parc de 5 hectares, dépendant de la Maison de Retraite, situé en Seine-et-Oise, pour 200 blessés ou convalescents. Le Ministre a accepté.

N°1707
30 août 1914

Les Religieux et la Mobilisation

Les Lazarites. — De Port-Saïd, des Religieux lazaristes écrivaient à leur digne supérieur :

« Dès les premiers jours de la mobilisation, nous avons quitté Jérusalem avec trente religieux de différents Ordres, tous joyeux et bien résolus à faire notre devoir en face de l'ennemi. Nous avons dû malheureusement nous arrêter à Port-Saïd à cause de l'insécurité de la mer, mais nous sommes patients de passer la Méditerranée et nous espérons que ce retard ne sera que de courte durée. »

A cette heure, ces vaillants français sont arrivés et chacun a rejoint son poste dans les rangs des défenseurs de la patrie. Le gouvernement, qui n'avait pas su apprécier leurs services, n'a pu cette fois, leur refuser son admiration et l'on peut dire qu'en signalant à l'*Officiel* leur arrivée, il leur a fait l'honneur d'une citation à l'ordre du jour.

N°1709
13 septembre 1914



Les Religieux et la Mobilisation

Les Frères des Ecoles Chrétiennes assurent, à Paris, le service de nuit, à l'ambulance du Petit-Séminaire de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard. Ils se sont chargés, à Lyon, du service de l'ambulance établie dans le vaste local du Noviciat, à Caluire.

Qu'on lise ce récit, nous l'empruntons à la *Semaine* de Digne, il s'agit de Religieux *Assomptionnistes* : « Le dimanche 2 août, on vient nous annoncer dans notre maison de Luxembourg que 50.000 allemands venaient d'envahir le duché du Luxembourg et qu'ils allaient ensuite envahir le territoire français. A l'instant, les douze ou quinze élèves religieux assujettis à la mobilisation, nous nous réunissons pour aviser à ce que nous devons faire. Nous faisons nos valises et, le lendemain, nous quittons notre couvent pour regagner la France et la défendre, si c'est nécessaire. Mais comment faire? Les trains pour la France seront déjà arrêtés; les mobilisés français reconnus le seront aussi. On part cependant; on tire de grands saluts aux officiers prussiens que l'on croise à chaque pas, et on s'en va prendre d'assaut, à la gare suivante, le train pour la Belgique. C'est de là que nous gagnâmes Mézières, d'où chacun se rendit au dépôt de son régiment. »

Lettres de nos Aumôniers Militaires

M. l'abbé Flotte nous écrit :

...Les blessés sont manifestement heureux de nous avoir et d'user de notre ministère. Ici, les soldats portent ostensiblement les médailles qu'on leur donne. Il n'y a plus de respect humain. On confesse dans des granges, des remises, partout. J'espère bien, qu'avec la grâce de Dieu, on culbutera l'ennemi et que bientôt cette atroce guerre aura un terme...

M. l'abbé Alvié nous écrit, en date du 23 août :

C'est une grande privation de n'avoir plus votre cher *Echo*, plus de nouvelles du diocèse ni de la petite Patrie. Nous offrons volontiers ce sacrifice pour le succès de nos armes...

Continuez à prier et à demander à vos lecteurs des prières pour ces généreux soldats qui luttent et meurent si généreusement et dont je suis heureux et fier d'être l'aumônier.

Lettres de Soldats

D'un jeune Maréchal des Logis à son père et à sa mère :

...Nous venons, il y a une demi-heure, de pourchasser deux escadrons de hulans. J'ai descendu d'un coup de revolver un de ces hulans, ils ont une « frousse » dont rien n'approche. Nous avons ici un aumônier, il est fort aimable, je suis allé le voir, hier...

Le 16 août : le matin, je suis allé à la messe, il y avait beaucoup d'officiers et un certain nombre d'hommes. Ce fut réellement impressionnant. La veille, nous étions tous allés nous confesser... J'ai cousu sur le devant de ma tunique la petite médaille que vous m'avez donnée, et j'ai le chapelet dans ma poche. Vous n'en doutez pas, je ferai mon devoir, tout mon devoir de chrétien et de français.

Cet excellent officier marseillais a si bien fait « tout son devoir » qu'il est mort sur le champ d'honneur.

N°1708
06 septembre 1914

« Il reste les Curés »

Sous ce titre « Visions de guerre », le Petit Parisien publie un récit fait par un de ses amis dans la grande banlieue de Paris où on s'est battu ces jours derniers. Le passage suivant est particulièrement significatif. Les blancs marquent les coupures faites par la censure dans le texte de notre confrère :

L'ennemi a passé par ici.

L'herbe brûlée par places, des tisons calcinés, des ustensiles de cuisine, des déchets marquent la place des bivouacs. Dans la campagne, on a remué la terre. Il y a des tranchées derrière lesquelles les nôtres on tirailé. Près de ces tranchées, il y a des tumulus significatifs.

Dans les fossés qui bordent la route, des chevaux et des mulets aux ventres énormes achèvent de se décomposer sous l'ardeur du soleil. Ils sont comme cela quelques-uns — je préfère ne pas donner de chiffre — qui dégagent une odeur intolérable. Les municipalités ne s'en occupent pas.

Il est vrai que *les maires qui sont restés à leur poste sont malheureusement rares.*

Il reste les Curés.

J'en ai vu un qui, sur le cadavre d'un cheval, jetait des fagots allumés. *C'était un vieillard à cheveux blancs* qui avait un visage de cire et une soutane élimée. Quand il a enseveli les morts, assisté les mourants et soigné les blessés que l'on amène dans sa commune, il brûle les chevaux. *Personne ne le seconde* parce que il n'y a personne pour le seconder... Ses journées sont bien remplies !...

! La ville a été menacée, très menacée. Les habitants ne sont pas précisément satisfaits *qui les a abandonnés.* Maintenant que le danger est passé et que l'on a rétabli le pont qu'avaient détruit les Anglais, ils se rient des fuyards. Un homme leur est resté qui n'a cessé de les encourager et de leur montrer l'exemple, c'est :

Avant, ils le respectaient; maintenant, ils le vénèrent !

La Citation de Mgr l'Evêque de Gap

AUMONIER MILITAIRE. CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le texte en est sûrement l'un des plus élogieux et des plus honorables de tous ceux qui ont été publiés depuis le commencement de la guerre ; nos lecteurs pourront en juger par eux-mêmes :

Aumônier d'une bravoure au-dessus de tout éloge. Pendant les batailles de l'Oise et de ... s'est dépensé sans compter chaque jour pour assister en première ligne les combattants.

Le 28 août 1918 a pris part au passage de ... avec les compagnies de tête et a franchi la rivière sous le feu des mitrailleuses.

Le 30 août a pénétré le premier dans une localité que venaient d'évacuer les Allemands, a réalisé une première liaison entre deux bataillons isolés et a fait, seul, des prisonniers.

Vivant modèle d'héroïsme, enthousiasme les troupes par son splendide exemple. Avait déjà fait preuve de sérieuses qualités d'énergie et de dévouement au cours des journées des 9, 10 et 11 juin devant Compiègne.

N°1919

22 septembre 1918

N°1970

20 septembre 1914

Décret de la Consistoriale sur la Démobilisation du Clergé

L'analyse qui suit de l'important Décret de la Sacrée Congrégation Consistoriale, du 25 octobre 1918, sur les clercs qui vont être libérés du service militaire, est empruntée à la Revue « Le Prêtre aux Armées », sous la signature de Sienna.

Le préambule en précise l'objet : aider les clercs à secouer « la poussière du monde », au sortir d'une vie si peu compatible avec leur vocation et avec la discipline ecclésiastique, et « les libérer des irrégularités et des empêchements qu'ils auraient pu contracter en combattant. » Ce faisant, le Souverain Pontife entend pourvoir au « bien des clercs eux mêmes, au salut des âmes des fidèles et aux intérêts de l'Eglise. »

I. Le Décret règle d'abord la question des « irrégularités » ou empêchements à recevoir les ordres et à exercer les fonctions ecclésiastiques qu'entraînent normalement, suivant la législation de l'Eglise, les mutilations ou d'autres causes prévues par le droit canon.

« Tous les Ordinaires des lieux et des religieux — c'est-à-dire les Evêques, ou leur Vicaire général, pour leur Clergé (1), et les Supérieurs majeurs pour les religieux — reçoivent le pouvoir de dispenser de l'irrégularité ceux de leurs prêtres qui reviennent mutilés du service militaire, dans tous les cas où, suivant le témoignage écrit du maître des cérémonies qui examinera le prêtre mutilé, celui-ci demeure capable d'observer convenablement, sans aucun secours étranger, les rites nécessaires prescrits pour la célébration de la messe : la conscience de l'Ordinaire restant d'ailleurs toujours engagée par cette décision. »

Dans les cas plus graves ou douteux, et chaque fois qu'il s'agit d'ecclésiastiques non promus encore au sacerdoce, il faudra recourir au Saint-Siège.

Pareillement, tous les Ordinaires reçoivent le pouvoir de dispenser au moins par mesure de précaution, de l'irrégularité que les canonistes désignent autrefois par les termes *ex defectu lenitatis*, dans tous les cas où des prêtres, des clercs, des séminaristes ou des novices l'auraient encourue, non par leur fait personnel, mais par suite de l'obligation qui leur a été imposée de prendre les armes et de tuer ou de blesser. Que s'il s'agit de clercs revêtus des Ordres sacrés, qui, sans y être contraints par aucune nécessité légale, mais de leur propre initiative, se sont offerts à prendre les armes ou les ont prises, il faudra recourir au Saint-Siège pour la dispense.

Les Ordinaires examineront chacun des cas individuels et décideront quels sont ceux où ils peuvent lever l'irrégularité, et quels sont ceux où ils doivent recourir au Saint-Siège.

Ceux des prêtres qui, rentrant du service militaire, savent avoir encouru une irrégularité réservée au Saint-Siège, éviteront de célébrer la sainte Messe avant d'en avoir obtenu la dispense.

II. Tout Ordinaire est tenu de transmettre aux autres Ordinaires les informations qu'il possède sur les clercs et séminaristes de ceux-ci qui ont passé un temps notable dans son Diocèse ou qui s'y trouvent encore. Les Ordinaires intéressés compileront, pour leur compte, ces informations.

III. Dans les dix jours qui suivront leur démobilisation, les prêtres, séculiers ou religieux, se présenteront à leur Ordinaire ; ils lui remettront une lettre de l'Evêque des armées, ou, du moins, de leur aumônier militaire qui rende témoignage de leurs bonne vie et mœurs. Ils sont tenus, en conscience, à répondre en toute sincérité aux questions que leur Ordinaire leur posera à ce sujet.

(1) Plus complètement : les évêques résidentiels l'abbé ou prélat *nullius* et leur vicaire général, l'administrateur, le vicaire et le préfet apostolique (Con. can. 198.)

Ceux qui omettraient de se présenter à leur Ordinaire dans le temps fixé ci-dessus seraient suspens *a divinis* jusqu'au moment où ils auraient rempli les prescriptions qu'on vient de dire.

Tous les prêtres, séculiers ou religieux, dans un délai qui sera fixé par leur Ordinaire (et qui, sans une cause juste et nécessaire, ne pourra être trop prolongé), se retireront dans quelque pieuse maison, désignée par leur Ordinaire, pour y faire les exercices spirituels, suivant les prescriptions de l'Ordinaire.

Ceux qui ne satisferaient pas à cette prescription encourraient la suspens *a divinis*, dont ils ne seraient absous qu'au moment où ils entreraient dans la maison d'exercices spirituels.

Les exercices spirituels, pour être fructueux, requièrent d'être faits en quelque pieuse maison, loin des bruits du monde, en silence, sous la conduite d'un directeur pieux et prudent, et avec le concours de prédicateurs et de confesseurs qui joignent à la doctrine et à la prudence la sainteté de la vie. Les Evêques veilleront à ce que ces conditions soient réalisées.

Il serait d'ailleurs fort difficile de trouver dans tous les Diocèses et dans toutes les provinces de chaque Ordre religieux une maison toute préparée pour les exercices spirituels. Les Evêques se concerteront donc avec leurs collègues de la province ou de la région, pour choisir et organiser de concert une maison de ce genre. Il est prescrit aux Ordinaires de religieux d'agir de même.

Viennent ensuite des indications circonstanciées sur les modalités et la durée des exercices spirituels, qui devra être d'au moins huit jours, et sur la réorganisation des cadres ecclésiastiques après la guerre.

Etant donnée la condition spéciale du temps actuel, les Evêques reçoivent la faculté, valable pour cinq ans, de confier au même Curé — à raison du nombre insuffisant des prêtres — deux ou même trois paroisses, et de transférer les curés de leur paroisse à une autre plus centrale, afin de pourvoir plus aisément aux besoins de leurs fidèles. (A suivre).

Sur une Epée du XV^e Siècle

Cette épée est conservée en l'antique Monastère du Mont-Saint-Michel, sur la lame richement damasquinée cette devise en capitales gothiques :

Ne me sors pas sans raison ; ne me rentre pas sans gloire.

LE MARTYRE DE SAINTE AGNÈS

Drame en vers, en trois actes et un épilogue. Paroles de M. le Vicaire général NIOULLON, Prévot du Chapitre, musique de M. H. MICHEL, organiste de la Cathédrale de Marseille. — Voici donc la guerre heureusement terminée, et nous sommes en plein hiver. Nos Etablissements chrétiens, nos Patronages reprennent leurs séances récréatives, et leurs Directeurs sont parfois fort embarrassés pour trouver des Drames chrétiens « à succès », mais à succès de bon aloi, fond et forme. Nous leur signalons de nouveau cet exquis petit volume in-12.

Le *Martyre de Sainte Agnès* comporte six personnages et un groupe de jeunes filles. — On le trouve chez l'auteur, 16, rue Moustier et à la Librairie Desclée, 16, rue Grignan. Prix : 2 francs.

VŒUX CHRÉTIENS

Aux humbles comme moi, nés dans la pauvreté,
 Je souhaite d'abord avec sincérité,
 Quand la nouvelle année entreprend sa carrière,
 Le pain quotidien de vieille prière;
 Et puis, pour qu'ils ne soient jamais trop malheureux,
 Je leur souhaite encore de bien s'aimer entre eux.
 Du pain et de l'amour! Tout est là, le pauvre homme
 N'a vraiment pas le droit de trop se plaindre, en somme,
 Si, du berceau d'osier au cercueil de sapin,
 Toute sa vie, il a de l'amour et du pain.

François COPPÉE.

Décret de la Consistoriale sur la Démobilisation du Clergé

(Suite et fin) (1)

IV. Le décret de la Consistoriale s'occupe ensuite des séminaristes.

Tous les élèves des Séminaires qui, après le service militaire, voudront revenir à leur sainte maison, se présenteront à leur évêque de la même manière qui a été dite pour les prêtres; l'évêque se renseignera pareillement à leur sujet; il ne les admettra pas à rentrer au Séminaire si les renseignements sur la façon dont ils se sont comportés sous les armes n'étaient pas satisfaisants; ceux dont l'évêque accueillera le désir de continuer leur préparation au sacerdoce feront auparavant une retraite fermée dans les conditions analogues à celles qui ont été indiquées plus haut pour les prêtres; l'évêque jugera ensuite s'il y a lieu de leur ménager un régime intellectuel et spirituel de transition avant de leur faire poursuivre leur formation ecclésiastique; rentrés au Séminaire, les séminaristes reprendront le cours de leurs études au point où ils les avaient laissées, et ils les achèveront intégralement.

Quant à l'ordination, les évêques auront soin, conformément au précepte apostolique, de n'imposer les mains qu'à bon escient: ils éviteront de promouvoir aux Ordres majeurs leurs étudiants ecclésiastiques avant de les avoir régulièrement éprouvés durant quelques mois.

Les chapitres V et VI concernent exclusivement les Religieux.

Le décret se termine par des instructions paternellement apostoliques et fermement prévoyantes sur les devoirs du Bon Pasteur à l'égard des clercs revêtus des ordres sacrés qui auraient eu le malheur de tomber en des fautes graves et qui auraient manqué à leurs vœux et auraient passé à l'état laïque.

Les dispositions adoptées par l'ordre du Souverain Pontife n'auront pas seulement pour effet de sauvegarder, dans le clergé et les Ordres religieux, l'intégrité de la vie ecclésiastique et de la vie religieuse: elles préserveront en même temps à jamais, contre toute injuste suspicion, les séminaristes qui reprendront l'habit ecclésiastique, aussi bien que les prêtres et les religieux enfin rendus à la sainteté de leur ministère ou de leur vie commune. Le seul fait de la rentrée des premiers au Séminaire, après un examen si attentif de leur conduite durant ces quatre années de guerre, et du retour des seconds à leurs fonctions sacrées ou à leur communauté équivaudra, en effet, à un témoignage public authentiquement rendu par l'Eglise à leur fidélité ecclésiastique.

(1) Voir le Numéro 1935 de l'Echo de Notre-Dame-de-la-Garde.

que ou religieuse. Le prestige du clergé et des religieux français, rehaussé devant leurs concitoyens par tant d'actes d'héroïsme parmi les périls de la guerre, gardera ainsi toute la pureté de son éclat spirituel devant les fidèles qui demandent aux ministres du sanctuaire des exemples, des conseils, une direction pour la rectitude chrétienne et pour la sainteté de leur propre vie.

Le nombre total des victimes de la guerre dépasse le chiffre énorme de VINGT MILLIONS, si l'on compte seulement les morts et les mutilés.

Le Fléau de la Dépopulation

Notre excellent confrère de Toulouse publie, comme toutes les années, à pareille époque, le tableau du mouvement de la population dans les paroisses de la ville et des faubourgs, soit dans 19 paroisses. Voici les chiffres de 1918: Mariages, 857; — Baptêmes, 1.522; — Sépultures, 3.132.

Et la *Semaine* ajoute: « On remarquera, non sans tristesse, que les sépultures l'emportent d'un peu plus du double — exactement de 1.610 — sur les baptêmes. »

N°1936

19 janvier 1919



AUX PRÊTRES DÉMOBILISÉS

... Oui ! Messieurs, je vous salue sous vos capotes, sous vos casques, avec vos havresacs et vos musettes ! Et cet attirail extraordinaire, loin de vous singulariser, durant ces quatre années, vous a recommandés à mon affectueuse admiration.

Je bénis N.-S. Jésus-Christ qui, malgré votre grand nombre, — deux cent neuf prêtres et vingt séminaristes — vous a tous soutenus, gardés, et maintenant vous ramène à vos fonctions passées. Vous voilà saintement fiers de votre soumission aux lois, qui avaient sciemment méconnu vos anciens privilèges, mais que vous avez purifiées et ennoblies par votre patience et par votre courage.

Je salue ceux d'entre vous qui sont morts de leurs blessures, ceux que ces blessures glorieuses ont mutilés dans leurs membres ou condamnés à de longues infirmités. Je salue ceux que les citations, les croix de guerre, les avancements de grades, les plus rares distinctions et enfin la croix de la Légion d'honneur, ont récompensés ici-bas, et qui retrouveront, au jugement de Dieu, le prix du sang, des sueurs, des fatigues qu'ils ont joyeusement offerts en sacrifice pour le bien présent et futur de la France.

Ne vous trompez pas, maintenant, Honorés et chers Messieurs, sur les motifs, qui ont porté le Souverain Pontife à vous prescrire à tous, avec une apparente sévérité, une *retraite fermée* de plus de huit jours, avant que vous repreniez le cours des travaux habituels du saint Ministère.

Vous avez obéi aux demandes du pays, si éloignées qu'elles fussent de votre éducation et de vos habitudes : obéissez maintenant à la voix maternelle de l'Eglise. Elle vous recommande la méditation, la prière ; elle exagère maternellement ses craintes sur les effets d'une aussi longue interruption de vos fonctions accoutumées ; elle ne veut pas que vous repreniez officiellement la récitation quotidienne du Bréviaire, la célébration de la messe, la prédication et l'administration des Sacrements, sans vous être retrempés vous-mêmes par de pieuses réflexions sur chacun de ces grands devoirs, et dans l'estime de chacun des emplois qui remplissent et sanctifient vos journées.

Vous avez été longtemps exposés, sans le vouloir, à la poussière du monde ; elle a pu ternir l'éclat de vos vertus : il faut essuyer cette poussière et retrouver la lumière des meilleures époques de votre vie spirituelle...

Que reste-t-il, Honorés et chers Messieurs, sinon que tous nos *démobilisés*, heureux d'avoir retrouvé la paix de leurs anciennes occupations, accomplissent, avec joie et ferveur, l'œuvre de recollection à laquelle le Pape les convie. La sympathie unanime de leurs confrères et des fidèles les accompagnera de vœux et de prières. Sans que les regards humains puissent en découvrir les effets, comment douter que ces prières communes et ces effets généreux n'appellent sur la France entière les nouvelles bénédictions qui aideront la Victoire et la Paix à produire tous leurs effets.

De la Lettre de Son Em. le Cardinal de CABRIÈRES.

Le Clergé à la Guerre

Livre d'Or du Clergé de *Paris*, d'après la « Semaine Religieuse », en date du 25 mai 1919 :

À la date présente, nos statistiques donnent les chiffres suivants, pour les prêtres et séminaristes du diocèse de Paris : 28 Croix de la Légion d'honneur : 26 décernées à des prêtres ; 2 décernées à des grands séminaristes ; — 14 Médailles Militaires : 4 décernées à des prêtres ; 6 décernées à des grands séminaristes ; 4 décernées à des petits séminaristes ; — 268 Croix de guerre : 150 décernées à des prêtres ; 63 décernées à des grands séminaristes ; 55 décernées à des petits séminaristes ; — 494 Citations : 320 pour des prêtres ; 103 pour des grands séminaristes ; 71 pour des petits séminaristes ; — 30 Décorations diverses ou étrangères : 29 à des prêtres ; 1 à un grand séminariste.

Sur 128 Religieux *Eudistes*, mobilisés, 21 sont morts pour la France. Le R. P. Brouquet, aumônier divisionnaire qui a dû entrer à Collenty, il y a peu de jours, à la tête des troupes, auprès de son général, a la Croix de la Légion d'honneur. La Congrégation compte en outre 2 Médailles Militaires, 37 Croix de guerre et 69 Citations à l'Ordre du jour.

Le Livre d'Or des Pères *Jésuites* : D'après la situation au 1^{er} mars 1919, l'illustre Compagnie ne compte pas moins de 164 de ses membres morts pour la France, parmi eux, 28 aumôniers ; — 47 ont reçu la Légion d'Honneur ; 26, la Médaille Militaire ; 304, la Croix de guerre ; le nombre des citations à l'Ordre du jour a été de 530 ; il faut y ajouter 4 Médailles des Epidémies ; 3 Médailles du Maroc ou de Tunisie ; 3 décorations anglaises, enfin 11 diverses décorations étrangères.

N°1955

01 juin 1919

« En Ligne. L'Eglise de France pendant la Grande Guerre » ⁽¹⁾

Voilà un ouvrage d'actualité qui restera, il est important par le sujet traité et par la manière dont il est traité et présenté. Notons que la documentation a été des plus rigoureuses, des plus exactes. Quant à l'écrivain, il compte, on le sait, dans notre ville et ailleurs, autant d'admirateurs de son talent d'écrire, que sa personne compte d'amis, ce qui n'est pas peu dire.

Nos lecteurs nous sauront gré, sûrement, de mettre ici, sous leurs yeux, quelques bonnes pages de cette actualité. T. B.

Ce ne fut pas seulement dans les Marches de la Lorraine, c'est tout le long de la frontière martelée par les talons allemands, que le même dévouement, le même oubli de soi-même se rencontra à chaque pas dans les presbytères.

L'héroïque curé de Troyon d'abord, l'abbé Dubois. Il porte la croix de guerre, après avoir été cité à l'Ordre de l'armée et il l'a, certes, bien méritée. Deux fois, en effet, durant ce tragique mois de septembre 1914, qui, sous la terrible ondée de sang dont il couvrit le Nord de la France, y fit éclore tant de fleurs d'héroïsme, il monta au

(1) *En Ligne. L'Eglise de France pendant la Grande Guerre*, par le R. P. Frédéric Rouvier. Un vol. in-16 de 550 pages, édité par Perrin, Paris. En vente à Marseille dans toutes les Librairies Religieuses.

fort au péril de sa vie : le 8 septembre d'abord, lors du premier bombardement, le 25 septembre ensuite, lors du second.

La première fois, « c'est par lui que les défenseurs du fort, isolés du reste du monde depuis trois jours, apprirent que les Allemands avaient perdu la bataille de la Marne, ce qui leur rendit courage et espoir ».

Le 25 septembre, il sert de guide à deux sous-officiers du fort de Jénicourt. Envoyés par leurs chefs pour voir exactement ce qui s'est passé à Troyon, ils se sont égarés en route et n'ont pas pu arriver au but. L'abbé Dubois s'offre alors pour les guider. Sous une pluie d'obus, il les conduit jusqu'aux fossés. Reste à y descendre et ce n'est pas facile, car ces fossés sont très profonds. Mais l'intrépide curé s'en est souvenu : il a pris cordes et échelles ; on y descend donc quand même et, leur mission remplie, il a l'immense joie de ramener les deux sous-officiers sains et saufs.

A Rambervilliers, où le curé donne l'exemple d'un dévouement sans défaillance, c'est aussi vers les Poilus sous le feu que va son vicaire, l'abbé Hecker. L'ennemi est à 2 kilomètres à peine. Qu'importe ? Les soldats ont besoin d'encouragements. Ils sont friands de tabac et de chocolat. Recevoir souvent lettres et journaux les enchante. Aussi, vaguemestre volontaire, l'abbé Hecker consacre gaiement le temps que lui laissent les soins aux blessés et l'inhumation des morts « au milieu des obus qui pleuvaient » (1) à faire sans cesse le va-et-vient entre les tranchées et la ville pour encourager et combler de gâteries nos bons troupiers.

L'abbé Hecker s'est fait vaguemestre. A Clémery, l'abbé Vanier se transforme en facteur rural. Il ne se borne pas à faire fonction de receveur des postes. Il porte les lettres et il dessert, non seulement sa paroisse, mais plusieurs des paroisses voisines. Ce que faisant, il ne se livre pas à de simples promenades hygiéniques. Car, toutes les fois qu'il part, c'est sa vie qu'il expose, puisqu'il doit toutes les fois aussi franchir les lignes allemandes, au risque d'être arrêté et collé au mur comme espion. Au surplus, cela ne lui suffit pas et, entre deux tournées, il veille à l'extinction des incendies et à l'enlèvement des céréales, au repliement du bétail (2).

Son vieux confrère, l'abbé Lamy, curé d'Attienville, qui comme lui a été cité à l'Ordre du Pays, n'est pas moins admirable. Les Allemands, il les connaît de vieille date, car, octogénaire, il a tâté de leurs geôles en 1870. Cela ne l'empêche pas, lorsque en 1914 ils reviennent, de ne point plier devant eux, et « sous des bombardements répétés, qui atteignent sa propre maison, de donner le plus bel exemple de fermeté souriante et d'activité » (3).

(1) Citation à l'Ordre du Pays, *Journ. Off.*, 4 avril 1916. L'abbé Godin, curé de Merly fut si beau sous les obus, malgré ses soixante-dix ans, qu'il fut porté, lui aussi à l'Ordre de la division par le général Beaudemoulin : « Prêtre de la plus haute valeur morale et d'un sang-froid toujours souriant ; desservant un village soumis aux tirs de l'artillerie ennemie, ne l'a jamais quitté depuis le début de la guerre, malgré ses soixante-dix ans, a toujours prodigué, de jour et de nuit, les soins de son ministère aux civils et aux militaires avec le plus grand mépris du danger et le dévouement le plus admirable ». Quant à l'abbé Halm, curé de Danemarque en Alsace, il rendit de tels services à la cause française que le Président de la République voulut lui remettre lui-même, lors de l'un de ses voyages au front, la Croix de la Légion d'honneur.

(2) Citation à l'Ordre du Pays : *Journ. Off.*, 4 avril 1916.

(3) Citation à l'Ordre du Pays : *Journ. Off.*, 4 avril 1916.

C'est pour une raison analogue que l'abbé Alph. Hoenzler, du diocèse de Saint-Dizier, a été porté à l'Ordre de l'armée : « Dans des circonstances très difficiles et au cours d'un bombardement d'une extrême violence, s'est prodigué auprès des blessés, sans souci du danger auquel il était exposé ».

(A suivre).



« En ligne. L'Eglise de France pendant la Grande Guerre » (1)

Un autre vieillard, l'abbé Gérard, fait l'admiration des soldats par sa bravoure et sa bonhomie. En deux mois, du 27 janvier au 28 mars 1915, son village de Baulecourt, près de Saint-Mihiel, est quatorze fois bombardé. Et toujours le vieux curé est à son poste, sous les obus qui tombent. Ne vous en étonnez pas ; car, si de ses 500 paroissiens il ne reste plus grand monde au village, il s'y rencontre encore de la troupe. C'est aux blessés militaires que va le cœur du bon curé. Et il se consacre à eux avec un dévouement si infatigable qu'il est cité à l'Ordre de l'armée et décoré de la Croix de guerre (2).

Le chanoine Thouvenin est, lui aussi, un volontaire de la Charité. Apprenant au début de la guerre que la paroisse Sainte-Geneviève, dont le curé est mobilisé, est menacée par les Allemands, il quitte aussitôt sa stalle et s'y rend. Le bombardement commencé, « il se multiplie pour éteindre les incendies allumés par les obus » et lorsque « le village est devenu intenable, il le quitte le dernier ». Il y revient au contraire « le premier », dès que le retour est possible. « Il entraîne avec lui une partie de la population réconfortée par son exemple. Et il ravitaille, non seulement sa commune, mais encore plusieurs des villages environnants » (3).

Lorsqu'ils se présentèrent à Somme-Suippe, les Allemands y trouvèrent l'abbé Dutilleul. « Dire que c'est un jésuite, c'est dire que c'est un homme énergique et décidé. On veut qu'il indique où sont les troupes françaises. Carrément planté devant le chef qui le questionne, le Père répond que sa conscience de prêtre et de Français ne lui permet pas cette lâcheté. Les menaces n'y firent rien. On le laissa, reconnaissant que c'était un homme de cœur » (4).

Le château de Blaye (Marne) a défrayé la chronique. C'est la somptueuse demeure dont les riches collections d'art attirèrent l'attention experte de l'Altesse Royale ou Impériale, qui y établit son quartier général pendant quelques semaines et qui, en déguerpissant devant ses pantalons rouges, très largement les pilla en connaisseur. Le P. Scenhlin, jésuite, était curé intérimaire à Blaye, comme le P. Dutilleul à Somme-Suippe, lorsque le flot teuton y déferla. Parlant allemand avec aisance, il se porta courageusement à la rencontre des avant-gardes, et s'entremet heureusement entre les autorités militaires et la population. Pendant la bataille de la Marne, il demeura sans sourciller sous les obus. Il s'empressa auprès des blessés, — il y en eut environ quinze cents à Blaye — et, par son calme plein de vaillance, prévenant toute panique, il réconforta ses bons paysans. Quant aux Allemands, il sut tellement s'imposer à leur respect que le village n'eut pas à souffrir de leur part le moindre attentat (5). Mort de fatigue depuis.

(1) Voir le Numéro 1960 de *L'Echo de Notre-Dame de la Garde*.

(2) L'abbé Crépin, curé d'Anchonvillers, resta sous les obus, malgré son grand âge, soixante-dix-huit ans, jusqu'au moment où l'autorité militaire le fit évacuer sur Amiens. Il n'y arriva hélas ! que pour y mourir d'épuisement quelques jours après.

(3) Citation à l'Ordre du Pays, *Journ. Officiel*, 2 mai 1915.

(4) *La guerre en Champagne*, p. 250. Téqui, Paris, 1916.

(5) Citation à l'Ordre du Pays, *Journ. Off.*, 4 avril 1915, p. 5.366.

Au cours de la bataille de la Marne, l'abbé Formé, curé de Germiny-l'Évêque, près de Meaux, déploya un tel courage d'abord à Nareddes, dont l'église avait été transformée en ambulance, ensuite sur le champ de bataille et enfin dans les ambulances allemandes de Lizy-sur-Ourcq qu'il reçut le ruban rouge. Il ne s'était pas borné à se dévouer sans mesure auprès du mourant français. Sans crainte aucune, il avait durement reproché aux Allemands dans leur propre langue la barbarie avec laquelle ils venaient de massacrer le vieux curé et onze habitants (1).

« Vous serez administrateur de Chaulnes, en l'absence du Maire » dit, le 29 août 1914, un général à l'abbé Truffet, curé de cette ville, quand les Allemands y arrivent. Soit. Et, aussitôt pour bien prouver à son redoutable interlocuteur qu'il prend son rôle au sérieux, l'abbé Truffet commença à discuter avec lui. Il en obtint quelques concessions, il fait semblant de lui en faire quelques autres. Mais il se garde bien de lui dire qu'il profite de l'autorité que lui donne sa charge provisoire pour mener à bonne fin certains sauvetages. Sous la conduite d'un lieutenant, une vingtaine de soldats sont restés cachés dans un bois. L'abbé Truchet les y ravitaille d'abord ; puis, le moment venu, il leur fournit une carte et il leur donne les indications nécessaires pour qu'ils rentrent à Amiens. Dans une autre circonstance, il rend à un dragon isolé le même service. Il sait bien que, ce faisant, il expose sa vie. Mais il n'hésite point, parce que, en agissant ainsi, il rend à la France quelques combattants (2).

(1) Citation, *Journ. Off.*, 19 juin 1917.

(2) Citation à l'Ordre du Pays, *Journ. Off.*, 2 mai 1915. A rapprocher de cette citation cette autre publiée dans le *Journ. Off.*, du 27 octobre 1917. M. Boulanger, curé de Ricquebourg (Oise) : « A donné à des soldats français des indications qui leur ont permis de regagner leurs lignes et leur a procuré des vivres ; n'a pas hésité non plus à fournir les renseignements qu'il possédait aux patrouilles françaises lors de la retraite des Allemands et alors que ceux-ci stationnaient encore aux alentours.

Extraits de la Collection en cinq volumes de
L'Echo de Notre-Dame de la Garde
période 1914 à 1919
Un prêt de Rémy IMBERT,
Président du Musée de la Mémoire Militaire de Meyreuil

Document édité le 05 janvier 2019
par le webmaster
Pour le site roquepertuse.org

